Arrêter le M1 en cours d'année

Par **Cassandre M1 Assas**, le **03/12/2018** à **21:08**

Bonjour à tous,

Je suis étudiante en M1 à Assas, après une licence dans cette même fac obtenue avec 15 de moyenne. Je pensais m'être spécialisé en choisissant le M1 carrières judiciaires et sciences criminelles, mais j'avoue être totalement déçue de mon master, tant sur les matières proposées qui ne correspondent pas forcément à l'intitulé, que sur la pression de cette fac prestigieuse que je ne supporte plus. Je souhaiterais en réalité arrêter cette année de master maintenant, pour pouvoir me consacrer le reste de mon deuxième semestre à un stage. Mais je voulais savoir si ce choix pourrait m'être préjudiciable pour retrouver un M1 ailleurs (sachant que je garderais mon statut étudiant), et sur le plus long terme si cela me sera préjudiciable pour le M2.

Merci d'avance pour vos réponses !

Par **Xdrv**, le **03/12/2018** à **21:36**

Bonjour,

Selon moi vous avez déjà fait la moitié de l'année, vous tirez quatre mois de plus et c'est fini. La majorité des concours se font à partir du M1 donc je pense que vous devriez finir et ainsi vous assurer la possibilité d'accéder à la majorité des concours, on ne sait jamais ce qui peut se passer

Par **Isidore Beautrelet**, le **04/12/2018** à **09:13**

Bonjour

Je rejoins ce que dit marcu.
Je sais que c'est facile à dire pour nous, mais il faut vraiment que vous preniez votre mal en patience.

Par **LouisDD**, le **04/12/2018** à **10:57**

Salut

Juste pour ajouter que ceci fait grand plaisir à entendre :
[citation]la pression de cette fac prestigieuse que je ne supporte plus.[/citation]

De quoi inviter à réfléchir les "provinciaux (qui n'ont rien de moins méritant) qui ne rêvent que de la capitale...

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés